

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Short-hand Journal)

Métagraphie

LA MÉTAGRAPHIE (Sténographie DUPLOYÉ abrégée) repose sur les principes suivants:

10. — Position anormale des signes voyelles pour leur faire représenter des groupes de consonnes dont le tracé est laborieux ;
20. — Emploi des angles interdits en sténographie intégrale pour représenter des consonnes dont le tracé est encombrant ;
30. — Allongement de certains signes consonnes ;
40. — Suppression de certaines voyelles et de certaines consonnes ;
50. — Suppression de syllabes dans les mots qui en comprennent plusieurs
60. — Suppression de mots très facile à rétablir ;
70. — Emploi anormal des points et des accents ;
80. — Abréviation conventionnelle.

ALPHABET STENO-METAGRAPHIQUE

